Lettre dengagement aout 2017.pdf 1 04/09/2017 16:40

Association à but humanitaire déclarée au Journal Officiel
du 21 octobre 1965 et régie par la loi de 1901
Présidents d'Honneur : Pr. Alexandre MINKOWSKI, 1990-2004 ; Dr. Elisabeth ZUCMAN, depuis 2004
5 rue de Cernay 91470 Les MOLIÈRES - 01 60 12 12 10

Les Tout-Petits

28 aout 2017

VOS DONS NOUS ENGAGENT DÈS AUJOURD'HUI

Chère amie, cher ami des Tout-Petits,

Impliquée très tôt dans l'accompagnement des personnes lourdement handicapées, notre association a été fondée par Mme Denise CARRETTE puis rejoint par le Professeur Alexandre MINKOWSKI.

Aujourd'hui, plus de 50 ans après, grâce à votre générosité et à notre travail à tous, ***plus de 300 enfants ou adultes bénéficient dans nos*** 8 établissements de tous les soins médicaux et éducatifs adaptés à leurs besoins. L'association les TOUT-PETITS, c'est aussi, en 2017 plus de ***700 professionnels qualifiés qui interviennent pour leur épanouissement et pour le soutien de leurs familles.***

Cette belle association est donc l'ouvrage de tous. J'ai le grand honneur et le privilège de succéder à des présidents engagés tels Monsieur Jean Pierre WARLOP et Monsieur Alain OLESKER. Ce dernier, après 16 ans, a souhaité passer la main tout en restant actif au sein des TOUT-PETITS en tant que vice-président.

En lui succédant, je ne peux qu'applaudir et rendre hommage à tout ce qui a été fait. En ce qui me concerne, je suis le papa de Floriane, une jeune femme de 32 ans handicapée accueillie à la MAS des Molières.

J'envisage de poursuivre le travail engagé, continuer à défendre nos valeurs. Je veux être aux côtés de toutes ces familles qui n'ont pas la chance d'être aidées par une association comme la nôtre.

COUPON RÉPONSE À RENVOYER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE

Je soutiens les Tout-Petits !

☐ 15€ ☐ 30€ ☐ 50€ ☐ 100€ ☐ 150€

Dons libres : ☐ .....

• Je règle par chèque : ☐ bancaire ☐ postal

• ou par carte bancaire : ☐ VISA ☐ MasterCard ☐ CB

Numéro : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Expire le : |_|_| |_|_|_|_| 3 derniers chiffres au verso: |_|_|_|
mois année

•Je reçois mon reçu fiscal par email : .....

Faites un don par Internet sur
www.association-les-tout-petits.org

Association Les Tout-Petits - 5, rue de Cernay 91470 LES MOLIERES

Date de naissance :
..... / ..... / .....
Date du jour :
..... / ..... / .....
Signature :

Lettre dengagement aout 2017.pdf 2 04/09/2017 16:40

Je souhaite perpétuer les actions de mes prédécesseurs pour que plus aucune famille ne reste seule face au handicap de leurs enfants.

Il faut absolument :

- ***Créer des places et des solutions*** d'accompagnement supplémentaires à proximité des familles.
- ***Améliorer l'accompagnement*** des personnes tout au long de leur vie dans tous les domaines et en particulier prévenir les ruptures de parcours à l'arrivée dans l'âge adulte.
- ***Faire du soin une priorité,*** pour garantir une rééducation quotidienne et un suivi constant.
- ***Permettre l'accès au droit d'apprendre*** et de bénéficier des enseignants spécialisés dans nos établissements.

La tâche est colossale au regard du nombre de personnes en situation de handicap et de polyhandicap. Dans notre pays, ***34 500 adultes sont concernés et 13 000 enfants sont encore sans solution d'accompagnement !***

Espérons que la nouvelle Présidence de la République, forte d'une législature à son avantage, sera sensible aux problèmes que vivent ces familles, et ***mettra en œuvre les engagements pris durant la campagne électorale.***

La situation de détresse de ces familles est insoutenable!

Agissons maintenant et donnons l'espoir. Il n'y a pas de seconde chance, vos dons nous engagent dès aujourd'hui.

Merci du fond du cœur,
Le Président
Thierry LORIN

Fête des sports – M et Mme LORIN avec leur fille Floriane

www.association-les-tout-petits.org @lestoutpetits91 lestoutpetits

Réduction d'impôts

Vous pouvez déduire 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu impôsable

Vous donnez :	*15 €*	*30 €*	*50 €*	*100 €*	*150 €*
Cela ne vous coûte que :	*5,10 €*	*10,20 €*	*17,00 €*	*34,00 €*	*51,00 €*

La loi nformatique et Libertés du 6/1/78 vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.
Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de cocher la case ci-contre : ☐